

est celle de la langue. Toutefois, la princesse a paru un peu désappointée qu'il n'y eût pas de jeux, car elle brûle de les partager.

Madame est restée avec nous jusqu'à six heures. En somme l'impression qu'elle a produite est excellente. Elle semble fort désireuse de se plier à notre existence, et ne cherche aucune distinction ; elle est même contrariée d'avoir une chaise au lieu d'un tabouret.

Mardi 22 octobre. Je crains que notre princesse ne fasse pas encore sa partie de barres aujourd'hui. C'est jour de parloir, et à midi sonnant, nous montons toutes dans les dortoirs pour nous attifer, afin d'être prêtes, si l'on nous demande.

Pendant cette opération, Madame, qui n'avait pas à la subir, devait étudier sa leçon d'anglais. Il fut décidé que je resterais avec elle pour l'y aider. Je ne lui avais pas encore adressé la parole ; je crois que nous étions, l'une et l'autre, fort intimidées, car nous nous assîmes, chacune à une extrémité de la chambre, sans nous rien dire, mais nous regardant à la dérobée. Au bout d'un moment, je me hasardai à lui offrir mes services. Elle me remercia, sans les accepter, et nous nous remîmes à feuilleter en silence nos livres respectifs. Bientôt cependant elle lève la tête et me demande si j'aime la maîtresse d'anglais, sœur Marie de l'Incarnation. Je lui réponds que oui, et voilà la glace rompue, grâce à cette commune sympathie. L'aimable religieuse, qui est adorée des élèves, va partir en mission, pour les pays lointains. C'est ainsi qu'en déplorant son départ, la princesse et moi nous sommes devenues bonnes amies. Elle est un peu timide ; mais aussitôt qu'elle se sent à son aise elle s'anime, et je la crois pour le moins aussi gaie qu'une autre.

Nous avons donc organisé, tant bien que mal, une partie de barres. Quelques-unes ont voulu enseigner le jeu à la princesse ; mais elle a bientôt fait voir qu'elle en savait autant que nous. Elle court très-vite, et je crois que ce sera un bon atout dans le jeu de ses partenaires. Il y avait aussi des élèves qui n'osaient pas la poursuivre vigoureusement. Quand elle a vu cela, elle s'est fait prendre exprès, ce qui les a tout de suite mises à leur aise.

C'est plaisir de l'entendre raconter sa vie de famille. Rien de plus régulier et de plus touchant à la fois. Les enfants du duc et de la duchesse se lèvent à six heures et se couchent à huit. Ils ont le plus grand respect, en même temps que la plus vive affection pour leurs parents, et ne se couchent jamais sans recevoir la bénédiction de leur père. Quelquefois, lorsque le prince est allé à la chasse, il lui arrive de ne rentrer qu'à minuit ; alors les enfants, au lieu de se déshabiller, s'endorment sur des chaises jusqu'à son retour. On ne leur permet jamais de se coucher sur des sofas, en présence de personnes plus âgées ; mais Mercédès assure qu'ils dorment à merveille sur une chaise. Quand le père arrive, ils se réveillent pour l'embrasser, et vont vite se mettre au lit.

26 novembre.—Hier, c'était la Sainte-Catherine, dit l'auteur des lettres que nous citons. Or, il paraît qu'on avait bruyamment fêté sainte Catherine à l'Institution. La fête avait même commencé la veille au dortoir, et une grande fille, nommée Alice de L..., la principale instigatrice du tumulte, dangereuse récidiviste (songez donc ! elle n'avait pas été sage la semaine précédente !) avait été punie et séquestrée dans la lingerie. Or, le soir, on devait jouer la scène du fantôme d'*Hamlet*, et Alice était la meilleure actrice. Il allait falloir faire relâche. On résolut de demander la grâce d'Alice. Après le dîner, qui fut splendide et bruyant, une députation se forma pour aller demander sa délivrance à la supérieure générale.

Mais ce ne fut pas tout ; quelqu'un proposa de mettre à la tête de la députation la princesse de Montpensier. L'idée fut fortunée, et les élèves choisies par leurs compagnes se rendirent dans la salle où la princesse dinait avec les rubans. La pauvre petite madame se trouva dans une cruelle perplexité. A la proposition qui lui fut faite, elle demeura d'abord muette et interdite. Les jeunes filles la pressèrent, lui peignant sous les couleurs les plus sombres les désastres qui résulteraient de l'absence

d'Alice, ajoutant que c'était la première occasion qui s'offrait à elle de faire quelque chose pour ses compagnes.

Mercédès hésita longtemps, partagée entre sa répugnance à solliciter un pardon qu'elle ne croyait pas mérité, et le désir qu'elle avait de se rendre agréable à ses nouvelles amies. Elle rougit, et les larmes lui vinrent aux yeux. Finalement, elle resta ferme, persuadée, comme elle le dit à Anne de G......., que les religieuses avaient mieux que personne ce qui convenait à Alice, et ne voulait pas les mettre dans la pénible obligation de refuser. Quelques élèves, furieuses, l'arrangèrent fort mal et murmurèrent : "Petite sotte ! elle a peur ;" mais elle fut approuvée par le plus grand nombre des rubans. Malgré cet échec, la députation se mit en marche. La supérieure la reçut aussi bien que possible. Elle ne demandait pas mieux que de délivrer Alice ; mais elle exigeait que la coupable témoignât quelque repentir. Une démarche fut donc faite dans ce sens auprès d'Alice, qui refusa formellement de demander pardon. L'obstinée jeune fille espérait sans doute que la scène ne pourrait se jouer sans elle, et qu'on viendrait la chercher sans condition au dernier moment.

15 décembre.—La troisième division d'histoire, classe du moyen âge, professée par la sœur Marguerite, fut hier très-agitée. C'est une classe fort nombreuse, composée en grande partie de moyennes, qui poussent la dissipation au dernier degré. La sœur Marguerite a eu beaucoup de peine, pendant tout l'hiver, à maintenir la classe en bon ordre ; mais hier soir, les élèves se sont montrées plus rebelles que d'habitude. Les mauvaises notes, si efficaces pour l'ordinaire, n'ont eu cette fois aucune action. La pauvre sœur éprouvait une indicible angoise en présence de tant de folie ; lorsqu'elle vit la douce et tranquille Madame, gagnée par la contagion, faire sa partie dans cette abominable concert, elle comprit qu'il fallait recourir à quelque moyen désespéré. Elle frappa sur sa chaire un violent coup de règle qui fit tressaillir tout le monde, et cria : "Mercédès !" La princesse devint pourpre et se dressa sur ses pieds, tandis que les élèves, subitement calmées, attendaient en silence le résultat de cette démonstration. La sœur Marguerite poursuivit d'un ton sévère :

"Mercédès, je regrette de vous voir encourager l'indiscipline de vos camarades. Allez à la porte, et restez-y jusqu'à ce que la classe soit devenue tranquille."

Tout rentra dans l'ordre comme par enchantement ; les plus turbulentes semblaient honteuses d'avoir attiré sur la princesse une punition, qui est considérée comme la plus humiliante de toutes, et dont nos maîtresses n'usent guère qu'envers les petites. La porte de la classe est vitrée ; elle donne sur une grande salle des pas perdus où il passe beaucoup de monde, de sorte que l'élève mise ainsi en faction est exposée à la vue des allants et des venants.

Les jeunes filles regardent alternativement la maîtresse et Mercédès, inquiètes de ce que va faire celle-ci. La princesse hésite un moment, puis se dirige en baissant la tête vers la porte, qu'elle ouvre, et se tient en dehors, les mains croisées, dans l'attitude de la confusion. Cette mesure avait déjà produit son effet, car il n'y avait pas une élève qui ne sentît qu'elle méritait la punition beaucoup plus que Madame. Toutefois la sœur Marguerite la laissa quelques minutes au poste qu'elle lui avait assigné. Au moment où elle allait la rappeler, survint la bonne supérieure, qui a dans son cœur un coin de miséricorde pour les petites pécheresses, et qui, non sans rire de l'air déconfit de la princesse, la reconduisit à sa place après l'avoir embrassée, en demandant à la sœur Marguerite si la punition n'avait pas duré assez longtemps. A partir de ce moment jusqu'à la fin de la classe, les jeunes filles furent de petits modèles.

Le soir, après le départ de Madame, les religieuses nous ont dit qu'elle était allée trouver la sœur Marguerite, et l'avait remerciée de l'avoir punie. "Je vous remer-

cie, a-t-elle ajouté, de m'avoir rappelé que, dans ma position, je dois donner le bon exemple."

Connaissez-vous rien de plus touchant ? Si elle règne jamais, ce sera sûrement une bonne reine.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE :
Une petite martyre.

La Cour d'assises de la Charente-Inférieure avait, à son rôle de la session de juin, un horrible procès : un cultivateur des environs de Saintes, nommé Lazare Tanchaud, comparaissait devant le jury sous accusation de meurtre d'une enfant de quatre ans, la propre fille de sa seconde femme.

On ne peut lire sans un serrement de cœur les odieux détails du crime :

Tanchaud avait contracté ce second mariage l'an dernier. Sa femme avait une fille naturelle, la petite Marguerite, qu'elle ne voulut pas abandonner.

L'arrivée de cette enfant dans son intérieur exaspéra profondément Tanchaud. Toute gentille et douce que fût l'enfant, la vue de la petite Marguerite causa à cet homme une sensation de haine sauvage et, lorsqu'il était ivre, ce qui lui arrivait presque chaque jour, il la meurtrissait de coups. Un jour, le misérable poussa l'aberration jusqu'à faire boire à cette enfant de quatre ans une énorme quantité d'eau-de-vie ; il espérait sans doute que la santé de sa petite fille, déjà bien compromise par les mauvais traitements de toute nature, ne résisterait pas à de tels agissements. Il se trompait : la petite Marguerite fut malade, elle resta pâle et souffreteuse, mais ne mourut pas.

Cette brute ne lui pardonna pas sa guérison. Au contraire, Tanchaud redoubla de violences, d'abominables traitements. Chaque matin, il forçait la petite fille à fournir à pied une longue route, et, empêchant sa mère de la prendre dans ses bras, il frappait à coups de bâton les pauvres petites jambes de l'enfant, pour la forcer d'avancer.

Cependant, la malheureuse Marguerite ne mourait pas. Aussi, au mois de mars dernier, Tanchaud résolut-il d'en finir.

Il prit prétexte d'une observation que lui fit sa femme sur sa paresse et sur ses habitudes d'ivrognerie, et, dans un accès de rage folle, il se précipita sur la petite fille, la meurtrit de coups de poing, de coups de pied, et s'acharna sur cette frêle créature, jusqu'à ce qu'il la vit étendue sanglante, sans mouvement.

La pauvre mère trouva ce pauvre petit corps inerte, ramassé sur lui-même, ruisseant de sang : les genoux étaient ramenés sur la poitrine ; le front n'était plus qu'une plaie ; les jambes, les bras, les poignets, le visage étaient marbrés de coups de souliers, où les marques de clous se détachaient en cercles bleutâtres.

Un médecin fut mandé à la hâte. Il jugea, au désordre de l'organisme, que la mort était imminente ; quelques heures après, en effet, la pauvre enfant expira !

Il faut entendre la mère, désarmée, hélas ! contre la fureur de l'assassin, raconter ces heures d'agonie :

Le médecin, a-t-elle dit, vit tout de suite que ma petite Marguerite était perdue. La pauvre enfant était tout en sang, son corps était comme piétiné ; il n'y avait rien à faire !

Je voulais pourtant la sauver, moi ! Je suppliai le docteur de faire quelque chose. Il secoua la tête !

Je transportai l'enfant le plus doucement possible chez mes parents. On la coucha, on fit tout ce qu'il était possible de faire pour la rappeler à la vie. Mais, toute la nuit, elle ne cessait de vomir et de se plaindre, en tordant ses bras amaigris. Le matin venu, elle m'appela faiblement ; elle me demanda de l'embrasser, en ajoutant tout bas, d'un air effrayé : "Papa ne va pas venir ? Il est si méchant !" Et puis, elle n'a plus rien dit, et, sur les dix heures, ses petites lèvres sont devenues noires. Elle a levé les yeux au ciel, et elle est morte ! ...

Après le crime, Tanchaud alla boire dans une auberge voisine jusqu'à ce qu'il fût ivre. Puis il parcourut les rues du village en titubant, faisant mine de se frapper avec un tranchet, et exprimant le

regret cynique que "sa petite fille n'eût pas reçu plus de mille coups de pied dans le ventre !"

Le jury de Saintes a pourtant accordé des circonstances atténuantes à ce monstre ; après une plaidoirie de Me Laverny, du barreau de cette ville, la Cour a condamné Tanchaud à quinze ans de travaux forcés.

BONNE NOUVELLE.—Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la célèbre maison PILON a fait des réductions énormes sur toutes ses marchandises du printemps et d'été. La foule qui se rend tous les jours à cette grande vente est immense. Quoique l'argent soit rare et que le temps des achats soit passé, le magasin est toujours rempli d'acheteurs ! C'est une preuve évidente que lorsque la maison PILON fait des réductions sur ses marchandises, elles sont réelles ; car les gens ne vont aujourd'hui que là où c'est à meilleur marché qu'ailleurs.

Les principales marchandises ainsi réduites sont les *Tweeds*, les *Tricots*, les *Etoffes à robes*, les *Grenadières*, les *Soies*, les *Etoffes de deuil*, les *Tapis à Prélarts*, les *Chapeaux et Articles de modes*, les *Bas* et les *Gants*, les *Cotons* et les *Indiennes*, etc., etc. Nous ne saurons trop recommander à nos lecteurs de ne pas laisser passer une aussi belle occasion d'acheter à bon marché.

UN REMÈDE POUR LA CONSUMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'envirrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.Y.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.

COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos *Tweeds* et nos *Etoffes à Robes* à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos *Draps* et *Tweeds gratis*, et donnons les *Patrons de Robes* et de *Manteaux par-dessus le marché* ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAL, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS SPÉCIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'envirrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.